

APPEL A PROJET SOUTIEN AUX MANIFESTIONS LOCALES

PALABRES D'AQUÍ 2020

Parc del Pirineu català

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LUNDI 25 NOVEMBRE 2019

Contexte:

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional a pour mission :

- la protection et la valorisation des patrimoines,
- l'aménagement des espaces,
- le développement économique et social,
- l'accueil et l'information du public,
- l'expérimentation et l'innovation.

Il bénéficie du soutien du Département des Pyrénées-Orientales et de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

Les Palabres d'Aquí est une programmation annuelle lancée par la Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes en 2014. Celle-ci est faite de rencontres, de spectacles, d'ateliers, d'excursions découverte ayant pour but de mieux connaître le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, son patrimoine et ses richesses. Chaque rendez-vous est co-organisé avec des acteurs locaux qui ont à cœur de partager leur savoir sur l'histoire locale, la nature et les paysages... A pied, en bus, en train, ces manifestations se veulent accessibles à toutes et tous, enfants, personnes en situation de handicaps, familles...

Objet de l'Appel A Projets 2020 :

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes invite les porteurs de projets intéressés à préparer et à présenter leur candidature pour animer un évènement qui sera intégré dans le programme des *Palabres d'Aquí*, sur la période de mars à décembre 2020.

Ces évènements seront organisés par les candidats au présent appel à projet dont le dossier aura été retenu par un jury réuni en décembre/janvier 2020. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes fixe comme objectifs que les projets Palabres d'Aquí proposent au grand public au sens large (enfants, adultes, habitants et/ou touristes) une découverte du territoire du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, de ses richesses et de ses acteurs. Les porteurs de projets devront présenter des dispositifs permettant une réelle sensibilisation du grand public aux enjeux du territoire des Pyrénées catalanes portant sur les thèmes suivants :

SANTE, ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION :

Pour exemple : Plantes aromatiques et médicinales, sports de nature 4 saisons, culture vivante, qualité de l'air, qualité des sols, apprendre à consommer mieux et bon/bien.

CHANGEMENT CLIMATIQUE / TRANSITION ECOLOGIQUE :

Pour exemple : Réduire le gaspillage, réduire la dépense énergétique, mettre en relation producteur / consommateur, énergies renouvelables, écomobilité.

HOMME ET TERRITOIRE:

Pour exemple : Patrimoine culturel, sites UNESCO, Train Jaune, biodiversité, forêt, culture et langue catalane, agriculture, faune et flore, pierre sèche, archéologie.

(Les projets relevant d'autres thématiques ne sont pas exclus mais seront moins prioritaires.)

Pour ce faire, les porteurs de projets détailleront dans leur dossier les dispositifs de médiation qui leur permettront de mettre en valeur l'un ou plusieurs des thèmes cités ci-dessus.

Les projets présentés devront mettre clairement en évidence le **partenariat entre le porteur de projet et la collectivité** où se déroulera la manifestation (participation financière ou en nature des partenaires).

Un regard particulier sera porté aux dossiers prenant en compte : **l'accessibilité des personnes** ayant un handicap, la mobilité en favorisant le co-voiturage, les transports collectifs et les déplacements doux, la cohésion sociale (implication des habitants, approche intergénérationnelle), la diversité des partenaires.

Communication

Pour les projets retenus, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes prendra en charge la publication d'un document de communication présentant <u>le programme imprimé des manifestations</u> organisées dans le cadre des *Palabres d'Aquí 2020.* Des <u>affiches spécifiques</u> pourront être conçues ponctuellement, sur demande et selon les besoins. A charge dans ce cas au candidat d'assurer leur impression et diffusion. La <u>communication web</u> sera aussi créée par le PNRPC et les porteurs de projets et les collectivités partenaires s'engagent à la relayer.

Chacun des porteurs de projets retenus devra adresser à <u>marion.brousse@pnrpc.fr</u> pour le 30 janvier 2020 une présentation synthétique de la manifestation ainsi qu'un visuel, sans quoi la manifestation ne pourra figurer dans la communication globale des Palabres d'Aquí.

Les candidats retenus s'engagent à mentionner explicitement la participation financière du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes sur l'ensemble des supports de communication de la manifestation « soutenu par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes » (dossier de presse, cartons d'invitation, programme, affiche, communication sur le web) et à mettre en évidence le logo du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Lors de l'animation, les candidats retenus s'engagent à mentionner auprès de leur public la participation du PNR et/ou à donner la parole à un représentant du Parc s'il est présent.

Après la manifestation, le bénéficiaire s'engage à préciser l'implication du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, dans les comptes rendus de presse.

Candidature éligible :

Organismes publics ou associatifs dont le siège est situé dans l'une des 66 communes du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

A noter que le prestataire ne peut pas être le porteur de la manifestation. Ce dernier devra s'associer à un prestataire s'il souhaite présenter une candidature dans le cadre des Palabres d'Aquí.

Dossier de candidature :

Les candidats devront adresser à Madame la présidente du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, avant le lundi 25 novembre 2019, un dossier technique de demande de prise en charge comportant :

- 1. Le formulaire de candidature « **Candidature palabres d'aquí 2020** » ci-dessous, présentant le projet destiné au jury de sélection. Ce dossier sera envoyé exclusivement par email à <u>palabres@pnrpc.fr</u>.
- 2. Une présentation, décrivant de manière détaillée la personnalité morale porteuse du projet.
- 3. La **programmation chronologique** du projet avec une description succincte des activités, évènements, spectacles proposés au public.

- 4. Un **courrier du maire de la commune** dans laquelle se déroulera la manifestation précisant son accord de principe quant au projet et son engagement à favoriser la réalisation.
- 5. Le **budget prévisionnel** du projet.
- 6. Le **plan de financement** présentant les co-financements déjà acquis, s'il y en a.
- 7. Le ou les devis (100%) des intervenants pour lesquels le porteur de projet sollicite une prise en charge.

Tout dossier ne contenant pas l'intégralité des pièces demandées à la date limite ne pourra pas être retenu.

Prise en charge par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes :

Ce soutien ne pourra pas représenter plus de 80% du coût total de l'animation avec un plafond fixé à **800€.** Cette contribution n'est pas une subvention. Elle sera versée directement au prestataire **sur facture** établie au nom du PNR après validation par le PNR **du devis** correspondant. Le devis devra être envoyé en même temps que le dossier de candidature.

Le paiement de la facture ne sera réalisé qu'après avoir reçu le bilan de l'animation correspondant à la demande, la facture correspondante et le RIB du prestataire. Ce bilan devra comporter à minima : le nombre de participants, la présentation du déroulé et le contenu lié à la thématique. Le cas échéant, des articles de presse sur l'animation, des photos réutilisables par le PNRPC sur tout support qui valoriserait le territoire.

Il est rappelé que l'aide du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes est exclusivement sur une prise en charge de prestations pédagogiques et/ou culturelles et ne pourra d'aucune façon couvrir des frais d'alimentation, de transports ou de location de salle.

Le coup de cœur : Le PNR se réserve le droit d'apporter <u>une aide exceptionnelle</u> pour trois projets au maximum, parmi les candidatures. Ce choix reviendra au comité de sélection selon les aspects détaillés.

Projets retenus:

Les critères de sélection seront de façon non-exhaustive les suivants :

- La répartition dans l'année des animations (équilibre période de vacances d'été et en dehors)
- La répartition géographique sur le territoire du PNR
- Le lien avec une ou des thématiques présentées dans cet Appel A Projets
- La pertinence et l'originalité du projet présenté
- La diversité des publics visés par les animations

Les **candidats retenus** recevront un e-mail de confirmation qui indiquera le montant de la prise en charge par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

Une **réunion d'information** sur la programmation des Palabres d'Aquí avec l'ensemble des porteurs de projets retenus aura lieu dans le courant du mois de janvier.

Renseignements:

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes Secrétariat général : 04-68-04-97-60

Mission Education à l'environnement : eric.samson@pnrpc.fr

ou

Mission culture et patrimoine christelle.frau@pnrpc.fr

Rappel:

Les dossiers de candidature complets devront être parvenus avant le lundi 25 novembre 2019 à :

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes Palabres d'Aquí Maison du Parc – La Bastide 66360 OLETTE

Ou par email à : palabres@pnrpc.fr



CANDITATURE PALABRES D'AQUÍ 2020

A retourner impérativement avec les pièces complémentaires

Personnalité morale porteuse du projet	
Adresse postale	
Personne contact pour le projet (un seul interlocuteur sur toute la durée du projet)	
Téléphone	
email	
SIRET	
Commune(s) où se déroulera la Palabres d'Aquí	
Date(s)	
Noms du (des) prestataires (artiste, compagnie, groupe, accompagnateur, intervenant)	
Titre de la manifestation	
Thème	
Type de manifestation (culturelle, sportive, scientifique, ateliers, randonnée)	
Budget total de la manifestation	
Montant souhaité de la prise en charge	
Noms des autres partenaires financiers	
Noms des autres partenaires financiers DESCRIPTIF DE VOT 120 mots maximum	RE MANIFESTATION
DESCRIPTIF DE VOT	RE MANIFESTATION

CRITERES BONUS				
Accessibilité / Mobilité / lien social / Pluridisciplinaire / Partenariat – Ces 5 critères sont des bonus pour votre candidature. Argumentez en quoi l'animation et/ou votre manifestation répond à un ou plusieurs critères.				
Accessibilité et mobilité :				
Lien social :				
Pluridisciplinaire :				
Partenariat :				
Utilisation :				

Les zones grisées seront remplies par l'administration du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Date (3)	Liens explicites avec	Pertinence du projet (14)	Critères bonus (+6)
O point juillet/aout 1 point pour les mois de mai/juin/septembre/octobre 2 points autres périodes 1 point si l'animation s'intègre dans une journée nationale, européenne, mondiale (journée du patrimoine, de la mobilité, de l'environnement, de l'alimentation, de l'eau, fête de la nature, jour de la nuit, etc.)	les thématiques de l'appel à projets (3) 0 point : aucun 1 point : lien avec une des thématiques 2 points : lien avec deux des thématiques 3 points : lien avec les trois thématiques	4 points : détail et clarté du projet présenté 3 points : lien avec la commune 3 points : outil de médiation proposés 3 points : sécurité de la manifestation (encadrement) 1 point : lien avec le terrain	1 point « accessibilité » 1 point « mobilité » 1 point « lien social» 1 point « pluridisciplinaire » 1 point « partenariat » 1 point « utilisation produits locaux marqués valeurs Parc »